

Compte rendu de la réunion de l'assemblée participative des habitants du 17 Janvier 2017

Présents : Damien Anxionnat, Martine Barbier, Marie-therèse Bosc, Astrid Rocher, Delphine Mabile, Stéphane Boissière, William Salery, Thierry Ribaldone, Joelle Favrel.

Adjoint en charge de la commission communication & démocratie locale: Richard Leprovost

Un point d'information rapide est fait par Richard pour apporter les dernières nouvelles concernant la communauté de communes, en particulier sur la signature d'un contrat de ruralité avec la communauté de communes du grand Pic Saint Loup. Aucun argument recevable sur la pertinence de ce choix pour notre territoire n'a été donné par le président, Jacques Rigaud et le Maire de Ganges, Michel Fratissier. Les délégués de huit communes héraultaises et gardoises, dont Sumène, craignent que cette manœuvre amorce une fusion future avec la CC du Grand-Pic Saint Loup, sans débat et surtout sans étude comparative sur les avantages et inconvénients des différentes fusions possibles. Ces communes ont demandé un rendez-vous avec la sous-préfète de Lodève pour faire le point sur cette question. Une lettre a été distribuée à l'ensemble de la population de notre communauté de communes pour information.

Richard évoque ensuite une étude, portée par le SIVU, sur l'impact de la culture de l'oignon doux sur la qualité de l'eau de nos rivières. La coopérative des oignons doux, le parc national des Cévennes, la DDTM du Gard, l'agence de l'eau et la DREAL sont associés à cette étude. Stéphane intervient pour dire qu'il ne croit pas que les quelques hectares cultivés en oignons doux soient responsables d'une pollution de la rivière. Richard répond que globalement, il ne le croit pas non plus mais que ponctuellement, sur des parcelles proches du cours d'eau, par exemple, ou lors de pluies printanières, il peut y avoir problème avec des molécules qui sont toutes classées hautement toxiques pour la vie aquatique. Il ajoute que nombre de Suménois croient que la perte de biodiversité qu'ils constatent ces dernières années est due principalement à cette culture et qu'il est peut-être temps d'avoir une étude qui mettent un terme aux « croyances » d'un côté comme de l'autre, en apportant des éléments objectifs sur cette question. Si des points noirs étaient identifiés, les agriculteurs concernés pourraient bénéficier d'un accompagnement pour résoudre le problème. Enfin, la démarche volontaire et transparente de la coopérative dans ce domaine ne peut être que bénéfique pour la mise en valeur de ses produits auprès de consommateurs de plus en plus vigilants sur ces questions environnementales.

La discussion s'engage ensuite sur des questions des participants. Stéphane s'étonne que les lumières du village restent allumées la nuit alors que les pouvoirs publics incitent à l'économie pendant les périodes de grand froid. Un participant répond que c'est dans la tranche horaire 18h-21h que la consommation des ménages est la plus élevée et qu'éteindre à partir de 23h ne serait pas très utile dans ce cas. Damien rebondit sur le sujet pour suggérer d'installer un minuteur sur le champ des compagnons car il constate que les utilisateurs du soir oublient fréquemment d'éteindre en

partant et qu'outre la consommation inutile, cela gêne le voisinage. Globalement, les participants s'impatientent sur le sujet de l'éclairage public dont nous avons débattu il y a quelques mois. Richard répond que la municipalité est toujours mobilisée sur le sujet et qu'elle a décidé d'inclure cette question dans un projet global de réfection de l'éclairage public. Un des participants répond que c'est bien mais demande si il ne serait pas possible d'éteindre la nuit avec notre système actuel pour réaliser des économies dès à présent et limiter la pollution lumineuse. Richard répond qu'il ne sait pas si le système actuel est pourvu d'un minuteur qui le permet et qu'il posera la question. Sur cette question de minuteur, un participant s'étonne d'avoir vu l'arrosage automatique du parc Lucie Aubrac en marche dans la journée et demande si il n'est pas possible de le programmer pour un fonctionnement nocturne. William intervient ensuite pour dire son inquiétude au sujet des « bartasses » qui envahissent des terrains laissés à l'abandon par les propriétaires. C'est un risque fort en cas d'incendie et il ne comprends pas pourquoi les pompiers qui incitaient et accompagnaient les propriétaires pour faire de l'écobuage, ne le font plus. Astrid revient sur la dangerosité de la traversée piétonne devant la pharmacie à cause des voitures qui roulent trop vite à cet endroit et du manque de visibilité des piétons débouchant du plan. Elle demande si il est prévu des ralentisseurs à cet endroit. Damien rebondit sur cette question pour dire que le trottoir à l'angle de la rue de la gare et de la RD11, avant la pharmacie, est gênant pour les véhicules.

Richard informe ensuite les participants des changements dans le tri pour les sacs jaunes. A partir du 1^{er} Janvier, on peut y mettre beaucoup plus de déchets recyclables (pots de yaourts, boites de conserves sales,...). Une plaquette d'information va être distribuée dans toutes les boites aux lettres. Stéphane fait remarquer que les usagés auront peut-être quelques réticences à transporter dans leur véhicule des sacs jaunes plus « sales » qu'avant et il propose d'augmenter le nombre de collecteurs pour sacs jaunes sur la commune et en particulier dans les écarts sachant que, si le tri s'améliore, on devrait pouvoir remplacer certains collecteurs gris par des jaunes. Richard évoque ensuite l'installation de composteurs collectifs dans le bourg et la majorité des participants semblent intéressés par l'idée. Richard s'informerait sur le sujet pour l'évoquer lors de la prochaine réunion du Syntoma.

Enfin, pour finir, Richard propose aux membres de l'APH de se choisir un(e) suppléant(e) pour les remplacer en cas d'absence. Cette proposition est acceptée par l'ensemble des participants. Ce suppléant devra être une personne proche avec qui le membre de l'APH communique régulièrement. (Conjoint ou conjointe, membre de la famille, voisin, ami(e), etc...). Les membres de l'APH communiqueront leur choix en précisant le nom et l'adresse mail pour que les comptes-rendus futurs soient envoyés à tous les membres et suppléants.

Date de la prochaine réunion APH : mardi 14 Mars 2017 à 19h à l'**Escale**

Ordre du jour :

- **Information:** Comcom, step, nouveau site internet de la commune.
- **Discussions et débats :** Projet leader et salle Ferrier
- Questions diverses et choix des prochains sujets